



COVID19 – message du Doyen Thierry Cabioc'h aux étudiants de l'UFR SFA

Le 17 avril 2020

Chère étudiante, cher étudiant,

Nous avons tous reçu hier 16 avril un message de la vice-présidente portant sur les aménagements des examens et des modalités de contrôle des connaissances et de compétences, ainsi que sur le calendrier et les recrutements en Master. Nous avons bien conscience que ces aménagements peuvent être difficile à comprendre et à intégrer dans votre problématique personnelle, notamment en ce qui concerne la validation du second semestre.

Cette situation est également complexe pour les équipes pédagogiques qui travaillent dès à présent sur les aménagements des modalités de contrôle de connaissance pour chacune des formations de la faculté des sciences. Nous n'avons malheureusement qu'une seule certitude : **les règles permettant de calculer la moyenne du second semestre ne seront connues au mieux que le 7 mai prochain.**

Afin de vous aider à mieux appréhender la situation, je vous indique les démarches, établies en concertation avec les élus étudiants de SFA, qui seront réalisées ces prochaines semaines en lien avec cette problématique.

- Vos responsables de formations vont être amenés, UE par UE, à proposer, pour le 24 avril, les nouvelles modalités de contrôle de connaissances qui seront utilisées pour calculer la moyenne de ces UE en prenant bien soin de veiller à l'égalité de traitement de tous les étudiants de leur formation (en prenant en considération non seulement l'accès aux ressources numériques mais aussi les conditions sociales ou sanitaires).
- Leurs propositions seront analysées et validées/modifiées, du 27 au 29 avril, par une commission de la faculté des sciences, composée de membres de la direction, d'élus du conseil de la faculté (étudiants, enseignants) et de responsables pédagogiques. Avec les élus étudiants, nous souhaitons veiller en particulier à la notion d'égalité de traitement et c'est la raison pour laquelle **vous recevrez, mardi 21 avril, un lien vers un sondage permettant de mieux cerner la situation que vous vivez en confinement.**
- Ces propositions seront ensuite transmises aux membres de la CFVU qui se réunira le 7 mai pour valider ces propositions afin de vérifier qu'elles respectent bien le cadrage imposé par la CFVU du 16 avril.

Au-delà de la validation de ce semestre, certains d'entre vous se questionnent aussi, et c'est des plus légitime, sur les modalités de validation de l'année et des modalités de la seconde session qui sera du ressort du jury d'année. Les responsables de formations vont s'attacher à définir des critères les plus équitables possibles. Ces critères seront aussi transmis aux membres de la CFVU.

C'est donc un long cheminement qui reste à parcourir avant que ne soient officiellement adoptées les règles qui permettront de calculer la moyenne que vous obtiendrez à cette année.

Dans ces conditions, je vous invite donc une nouvelle fois à la patience. Afin de vous donner les dernières informations, je vous écrirai de nouveau un courriel le vendredi 24 avril prochain.

En espérant que vous vous portez aussi bien que possible dans cette période très éprouvante.

Thierry Cabioc'h



web